

Titre du poste : Entraîneur-Responsable Technique Tir à l'arc.

Employeur : SPORT ET TOURISME, association 1901, organisateur de centres de vacances (ACM)

L'association est la première organisation Française de séjours de vacances à dominante sportive, dans le domaine des sports individuels. Elle collabore avec la FFTA, les Comités départementaux ou Ligues partenaires.

Lieu de travail : Chirac-Marvejols (48) – semaines 28, 29 et 30 de l'été 2026 pour les séjours Jeunes.

Convention Collective : Animation

Profil :

Homme ou Femme, **brevetée d'Etat en Tir à l'Arc**, vous avez une bonne expérience dans le domaine du perfectionnement technique, de la préparation à la compétition et de stages techniques.

Description Générale du poste (missions de base et missions complémentaires)

Vous entraînez des séjours Progress (12/17ans, 3 heures d'encadrement technique sur 5 matinées), et quelques ateliers « découverte » en après-midi pour des « non-licenciés »

Vos interventions techniques se font en priorité vers les 12/17ans durant la semaine.

Vous êtes capable d'établir le programme hebdomadaire des séances, de lister, de fournir et d'installer le matériel nécessaire, avec le soutien des équipements des « Archers de la Fare » en sus des interventions en salle, sur pas de tir extérieur, et compétent(e) en Tir Olympique (70 mètres)

Vous pouvez mener des séances basées sur l'évaluation des capacités physiques, des besoins techniques du stagiaire, de l'évaluation de la performance, de l'analyse vidéo, du réglage du matériel. Vous avez qualification pour le passage de flèches. Vous réalisez pour chaque stagiaire la validation du carnet de stage et l'évaluation finale.

Vous pouvez aussi intervenir sur des non-spécialistes pour des séances d'initiation ou de découverte.

Degré d'autonomie dans les missions :

Total, dans le domaine technique, pédagogique et du cadre du programme spécifique des séjours.

Sous l'autorité du Directeur de l'accueil collectif des mineurs (ACM) pour les règles de vie en centre et le projet éducatif de l'association.

Représentation de l'organisme (interne et externe)

Vous représentez l'association dans vos contacts avec les compagnies d'archers locales et des associations sportives avec lesquelles vous pourriez être en contact.

Connaissances et diplômes requis :

BE/DE JEPS mention tir à l'arc. Permis B souhaité (conduite minibus).

Rémunération et avantages

600 € minimum la semaine (à débattre suivant notoriété, ou/et statut comme auto-entrepreneur, micro-entreprise)

Nourri, logé sur le centre ACM pour la semaine complète : avantages en nature évalués à **300 €/s**. Déplacements, remboursés sur base forfaitaire de 100 € (négociables)

Un maillot cadre d'entraînement « Team Sport et Tourisme » offert.